

Trouble, émoi et systèmes

Verticale — centre d'artistes (VCA) invite les artistes, les collectifs et les commissaires à soumettre leurs projets dans le cadre de l'appel « Trouble, émoi et systèmes », pour sa programmation 2020—21 (programmation régulière, mentorat en recherche-crédation, commissariat à la Villa).

Dans le contexte artistique actuel, on demande plus que jamais à l'artiste d'être entrepreneur, d'avoir une production artistique et de participer à un système de valeurs dominant. Simultanément, on s'attend en général à ce qu'il ou elle ait un regard critique sur la société, et même qu'elle ou il imagine des systèmes de valeurs et des économies alternatives. Les figures stéréotypées de l'artiste en trouble-fête, fauteur de trouble ou créatrice à l'esprit troublé — qui confinent bien souvent à une marginalité convenue — sont des topos qui parlent tous d'un rapport présumé de l'art et de la création avec le trouble. Qu'en est-il du rapport de l'art au trouble lorsqu'il est un moyen de donner au monde de la limpidité ? Les règles, les systèmes et les prescriptions (comme celle voulant que l'art doive troubler, contester, perturber, déranger) ne viennent-ils pas aussi troubler la clarté du réel ?

Ces réflexions nous conduisent à envisager les pratiques artistiques comme autant de méthodes qui engendrent à leur tour leurs propres systèmes de connaissances. L'art comme mode d'appréhension du monde, par lequel il serait permis de générer du sens à partir des éléments autrement désordonnés du réel, ou à partir d'un brassage des catégories déjà existantes. L'une des valeurs du trouble, pourrait-on argumenter, réside dans l'émoi qu'il provoque — c'est-à-dire dans la position sensible où il nous place, favorable à une nouvelle perception. L'émoi n'est pas strictement un trouble que l'on sème, mais aussi un trouble que l'on ressent. Plus réactionnel que conflictuel, il émerge d'un sentiment d'appréhension qui conduit à une certaine forme d'introspection ou d'autocritique, à un moment de suspension.

Dans son contact singulier avec les pratiques artistiques, VCA est témoin privilégié de processus de création marqués par une inévitable négociation entre les œuvres et leurs contextes d'inscription, ainsi que de la transformation des intentions artistiques par l'émoi (le trouble) de leur mise en pratique. Souvent, les œuvres résorbent les troubles qui les ont pourtant accompagnées dans leur production, mais parfois, le trouble demeure jusque dans l'œuvre, se faisant ressentir dans sa présentation et sa réception. Il arrive que le trouble résonne d'une dissonance presque inaudible ou qu'il retentisse comme une fausse note, passée trop vite pour être clairement identifiée. D'où vient le trouble et quelle(s) posture(s) adopter face à lui ? A-t-il quelque chose à voir avec la notion de systèmes (de valeurs), de règles (de fonctionnement), de conventions (esthétiques) ? Quels sont ses effets, ses valeurs et que penser de son absence ? Hors des cadres de références admis, avons-nous la contrainte de naviguer en eaux troubles ? Ce besoin d'établir des préceptes répond-il à un impératif de repères ? Comment le trouble s'insinue-t-il dans la pratique artistique, dans les œuvres ? Quels dispositifs sont mis en place par l'artiste pour l'exacerber ou le résorber ?

Cet appel invite les artistes à aborder le trouble, dans toute sa polysémie.

Ce que VCA offre en fonction des programmes :

- Soutien à la coordination, à la diffusion et à la promotion du projet
- Documentation photographique
- Droits d'exposition ou honoraires professionnels (barèmes CARFAC)
- Participation aux frais de montage et de production
- Participation à la rémunération des technicien-ne-s
- Participation aux frais de transport et de déplacement

— Programmation régulière

Ce programme permet de soutenir annuellement la diffusion du travail de quatre artistes ou collectifs artistiques établis, en mi-carrière ou émergents.

VCA accueille l'hétérogénéité des pratiques qui caractérise l'art actuel et favorise le décloisonnement disciplinaire. VCA offre aux professionnel·le·s des arts de Laval et du Québec un cadre incomparable où élaborer leur processus de création dans une perspective critique ou poétique en investissant un territoire spécifique.

Présentement en transition vers des installations pérennes, VCA diffuse « hors-les-murs » en recevant des projets qui, proprement in situ ou non, réfléchissent au(x) lieu(x) de diffusion dès leur conception, ou encore qui proposent des types de contextes à investir par la diffusion. Par conséquent, VCA offre aux artistes un accompagnement dans le travail de prospection, et ce, de manière à ce que les espaces de diffusion choisis soient signifiants pour chaque projet et pratique individuelle.

Période de diffusion : entre juin 2020 et mai 2021

Afin de procéder à une sélection équilibrée et en phase avec le programme, les dossiers doivent comprendre autant que possible :

- Nom du programme pour lequel vous soumettez votre dossier
- Texte présentant votre projet
- Texte de démarche
- CV à jour
- Dossier visuel et liste de références
- Photographies : maximum 10 en format JPG
- Audio et vidéo : maximum 7 minutes en lien(s) externe(s)
- Autre documentation pertinente au besoin (publication, revue de presse, calendrier de travail, budget, besoins en équipements, etc.)

— Mentorat en recherche-crédation

Ce programme permet de soutenir annuellement un·e artiste de la relève, pour l'exploration et le développement de sa pratique par l'accompagnement d'une ou d'un pair, soit un·e artiste professionnel·le qui agit comme mentor·e.

L'artiste mentoré·e soumet un projet de recherche-crédation qui lui permet d'aborder un ou des aspects qu'il ou elle considère comme un frein dans l'avancement de sa pratique et/ou de sa carrière artistique. Le projet ne comprend pas obligatoirement la diffusion d'une œuvre. L'artiste concrétise sa proposition dans un contexte professionnel, avec l'appui d'un·e mentor·e avec qui elle ou il échange régulièrement durant l'équivalent d'une quinzaine de jours de travail. Pour conclure le projet, artiste et mentor·e discutent de la démarche inhérente au processus ou à l'œuvre lors d'une présentation publique.

Le programme s'adresse en priorité aux auteur.e.s de la relève (sans limite d'âge) résidant à Laval, originaires de la région ou qui sont membres de l'organisme.

Période de réalisation : entre avril et juin 2020

Afin de procéder à une sélection équilibrée et en phase avec le programme, les dossiers doivent comprendre autant que possible :

- Nom du programme pour lequel vous soumettez votre dossier
- Lettre d'intention mentionnant vos motivations à participer à ce programme et vos intentions de recherche*
- Texte de démarche
- CV à jour
- Dossier visuel et liste de références
- Photographies : maximum 10 en format JPG
- Audio et vidéo : maximum 7 minutes en lien(s) externe(s)

* Il est possible d'inclure des propositions de mentor·e-s potentiel·le-s ou d'artistes ayant des pratiques ou des parcours professionnels inspirants pour votre démarche.

— Commissariat à la Villa

Ce programme ponctuel permet de soutenir le travail d'un·e commissaire pour l'enrichissement critique de la programmation régulière de VCA par le développement d'un volet complémentaire. Le ou la commissaire est présent·e lors du comité de sélection pour la programmation régulière et complète cette dernière en invitant deux artistes ou collectifs artistiques à réaliser des résidences à la Villa.

Les pratiques sélectionnées doivent être en arts numériques et/ou favoriser l'utilisation des outils du numérique dans la création et la diffusion en art actuel.

Durant les résidences, le ou la commissaire offre aux artistes un accompagnement à la création dans le contexte spécifique d'une résidence dans l'espace public ; il ou elle facilite les rencontres avec le public par la mise en place de laboratoires ; et veille à concevoir des dispositifs d'exposition adaptés à la diffusion à bord de Villa.

Période de réalisation : engagement intermittent dès décembre 2019 et jusqu'en septembre 2020.

Périodes de résidences (durée de 3 sem. ch.) : juin et août 2020.

Afin de procéder à une sélection équilibrée et en phase avec le programme, les dossiers doivent comprendre autant que possible :

- Nom du programme pour lequel vous soumettez votre dossier
- Texte présentant votre approche et vos motivations à élaborer une programmation pour Villa — véhicule d'arts actuels et numériques
- Bio et intérêts de recherche
- CV à jour
- Liste d'artistes ou de pratiques pressenti·e-s avec documentation visuelle à l'appui et liste de références
- Photographies : maximum 10 en format JPG
- Audio et vidéo : maximum 7 minutes en lien(s) externe(s)
- Autre documentation pertinente au besoin (bibliographie, publication, revue de presse, calendrier de travail, budget, besoins en équipements, etc.

— Mentorat en écriture

Ce programme ponctuel permet de soutenir un·e auteur·e de la relève, pour l'exploration et le développement de sa pratique de l'écrit en art actuel par l'accompagnement d'une ou d'un pair, soit un·e auteur·e professionnel·le (en histoire de l'art, commissariat, critique) qui agit comme mentor·e.

L'auteur·e mentoré·e soumet un projet de recherche et d'écriture qui lui permet d'aborder un ou des aspects qu'il ou elle considère comme un frein dans l'avancement de sa pratique et/ou de sa carrière. Le projet ne comprend pas obligatoirement la publication d'un texte. L'auteur·e concrétise sa proposition dans un contexte professionnel, avec l'appui d'un·e mentor·e avec qui elle ou il échange régulièrement durant l'équivalent d'une quinzaine de jours de travail. Pour conclure le projet, auteur·e et mentor·e discutent de la démarche inhérente au processus ou au texte lors d'une présentation publique.

Le programme s'adresse en priorité aux auteur·e·s de la relève (sans limite d'âge) résidant à Laval, originaires de la région ou qui sont membres de l'organisme.

Veillez noter que la période de réalisation du projet a lieu durant l'année de programmation en cours 2019—20 ([Clan, destinée & clandestinité](#)). VCA encourage les auteur·e·s à développer des propositions qui font écho aux modes de diffusion du Centre ou à sa programmation passée ou en cours.

Période de réalisation : entre janvier et février 2020

Afin de procéder à une sélection équilibrée et en phase avec le programme, les dossiers doivent comprendre autant que possible :

- Nom du programme pour lequel vous soumettez votre dossier
- Lettre d'intention mentionnant vos motivations à participer à ce programme et vos intentions de recherche*
- Bio et intérêts de recherche
- CV à jour
- Au moins un texte publié sur l'art actuel : compte-rendu ou critique d'exposition, essai, texte d'opuscule, de catalogue ou de livre d'art (maximum de 10 pages au total en format PDF)

* Il est possible d'inclure des propositions de mentor·e·s potentiel·le·s ou d'auteur·e·s ayant des pratiques ou des parcours professionnels inspirants pour votre démarche.

Soumettre un dossier

Dans un souci d'inclusivité et de meilleure représentativité, VCA encourage fortement le dépôt de dossiers d'artistes sous représenté·e·s ou peu représenté·e·s dans le milieu des arts.

VCA acheminera une réponse en au plus tard en février à toutes les personnes ayant soumis un dossier.

Veillez fournir un fichier compressé contenant les pièces mentionnées ci-dessus (le fichier zip devra faire au maximum 10 Mo) en l'annexant au formulaire en ligne disponible à : verticale.ca/appel-de-dossiers/

Les dossiers doivent être déposés en ligne.

Les dossiers reçus par la poste ne seront pas évalués.

Veillez noter que VCA est restreint dans le nombre de projets qu'il est en mesure de soutenir par année et que la sélection des dossiers ne peut refléter entièrement la valeur des propositions reçues.

Aussi, à travers ses activités de vie associative, VCA offre à ses membres et à la communauté artistique des espaces d'échange professionnel et de coopération qui constituent d'autres plateformes de visibilité pour les pratiques artistiques. Vous êtes intéressé·e·s à prendre en charge une rencontre dans le cadre du [Club de lecture](#) ou des [Déblocages](#), écrivez-nous à l'adresse info@verticale.ca.

Verticale — centre d'artistes est soutenu au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec et Ville de Laval.